

Rapprochement des prisonnier-e-s basques

Droits. Résolution.Paix

Le processus de paix au Pays Basque va entamer sa cinquième année, suite à la Conférence Internationale d'Aiete et l'annonce faite par ETA de mettre un terme à son action armée. Un nouveau contexte est, dès lors, apparu au Pays Basque.

Depuis cinq ans, la société du Pays Basque dans sa diversité a multiplié ses initiatives afin de permettre à ce processus de Paix de se construire et a, à plusieurs reprises, interpellé les Etats français et espagnol pour qu'ils y participent de manière positive. Des élu-e-s et représentant-e-s politiques de tous bords ont eux-elles aussi apporté leur soutien ainsi que des propositions concrètes pour dépasser ce conflit au travers notamment de "la Déclaration de Bayonne" du 24 octobre 2014. Nous faisons un avec cette déclaration

Au-delà du Pays Basque également des voix en faveur du processus de paix se font entendre. Le 11 juin 2015 s'est tenue à l'Assemblée Nationale une "conférence humanitaire pour la Paix en Pays Basque" qui a rassemblé une large représentation politique, syndicale et sociale. A l'issue de la conférence, une déclaration "Paris pour la paix en Pays Basque" signée par 110 personnalités a été lue par le magistrat Serge Portelli.

Lors de cette conférence l'accent a notamment été mis sur le devenir des prisonnier-e-s basques, et plus particulièrement sur le sort des personnes incarcérées dans 26 établissements différents en France, les éloignant à des centaines de kilomètres de leurs familles.

Nous demandons au gouvernement, et plus particulièrement à la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, qui en août 2015 s'est montrée favorable au rapprochement des prisonnier-e-s basques, de passer des paroles aux actes.

Nous demandons, d'ores et déjà, dans l'intérêt des familles et dans le cadre du respect des droits fondamentaux :

- de mettre un terme à la dispersion des prisonnier-e-s basques par des mesures de rapprochement familial et de regroupement
- d'accorder des mesures d'aménagement de peine aux prisonnier-e-s pouvant légalement en bénéficier et de libération de ceux ou celles qui sont gravement malades.

Nous demandons enfin au gouvernement français de prendre acte du nouveau scénario né au lendemain de la fin du recours aux armes par le groupe armé ETA et de prendre totalement part dans ce processus de Paix.

Afin d'appuyer ces demandes nous nous joignons à l'appel à la manifestation du 9 janvier prochain à Bayonne.